

LE SPECTATEUR

ORGANE JUDICIAIRE DES COMTES DE WRIGHT, LABELLE ET PONTIAC.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SPECTATEUR", (Incorporée) PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR.

LA POLITIQUE



Trois farceurs qui sont entrés en scène pour amuser les badauds. Sam Hughes presse M. Nantel sur son foie et M. Pelletier sur son cœur.

AFFAIRES MUNICIPALES

On dit indifféremment le Dr. Taxe, ou le Dr. Archambault.

Not' maire n'a pas encore rompu de Courart le silence prudent.

Aurait-il tellement de bonnes raisons à donner pour excuser son règne de taxeurs qu'il craindrait de déborder les colonnes de notre journal, ou bien serait-ce qu'il n'a aucune excuse à offrir au public?

Ceux qui, un instant, ont cru que "Le Spectateur" n'était bon qu'à fouailler les Castors, vont s'apercevoir que nous savons sonner le clairon, en temps opportun, pour débarrasser nos concitoyens d'une mauvaise administration municipale.

Nous ferons à chacun la part des responsabilités respectives. Pour le moment, nous invitons le maire de bien vouloir s'expliquer. S'il persiste à garder le silence, nous donnerons aux contribuables les renseignements auxquels ils ont droit.

Not' maire aura la consolation d'avoir le Dr. Aubry à ses côtés. Ce pauvre Dr. Aubry a la spécialité des... causes difficiles.

Voici les raisons que not'

maire donne pour réclamer le renouvellement de son mandat:

Le lecteur peut juger, après l'intéressante lecture qu'il vient de faire, si not' maire mérite ou non un second terme.

La politique du Dr. Archambault en matières municipales, c'est de penser beaucoup à son programme, mais de n'en pas souffler un traitre mot.

C'est ce pauvre docteur qui ne rit plus dans ses barbes, maintenant qu'il voit approcher l'heure de la rétribution. Il n'est plus avec ses nouveaux amis les orangistes, en arrière le chariot de M. Borden, chantant avec eux ou écoutant chanter: Kick the Old Pope!

Les messagers au parlement reçoivent \$800. par année, et ils en demandent \$1.000.

Ici, on trouve que \$600. par année pour un Recorder, c'est assez. Peut-on être plus crétiens que ceux de nos édiles qui sont responsables pour cet état de choses.

Le Dr Aubry n'a pas eu de chance avec ses propositions

devant la Chambre de Commerce. M. le curé Guertin et M. Laverdure, du bureau des écoles, ont signifié leur désapprobation.

Peut-être qu'en le cabalant bien fort, le Dr. Aubry pourrait faire voter son nègre pour le Dr. Archambault.

Not' maire a le temps de pondre une adresse longue comme la rue Principale, du moment qu'il s'agit de flatter un membre du cabinet Borden-Foster; mais pour défendre sa politique municipale, il n'a pas une minute.

A BATONS ROMPUS

Si Bourassa n'est pas ce que nous croyons jusqu'à nouvel ordre—un sinistre comédien—il s'est outrageusement moqué du peuple depuis deux ans: s'il ne tient pas à ce que ses adversaires le traitent à leur tout d'ennuque, d'avachi, de repu, de monton, de domestique, etc, il devrait, en honneur, donner ordre à son journal de refuser les annonces officielles qui ont un déjà ses colonnes: C'est aussi son devoir de ne pas tarder un jour de plus à reprendre la bataille pour le rappel de la loi navale, "cette loi maudite" qui l'a fait larmoyer tant de fois sur les hustings.

Pourtant, si l'on en peut juger par ses derniers écrits sur la question, Bourassa avalera

toutes les couleuvres que M. Borden lui servira, pourvu que ça paie.

L'autre jour, on annonçait qu'un abruti d'en bas de Québec avait fait baptiser son dernier rejeton du pompeux prénom de Bourassa. Or, on annonce qu'un boucher de Hull a fait baptiser un fils sous le nom de "Léon XIII".

Next!

Deux loustics causent politique.

Le premier: Sais-tu que le cabinet Borden compte sept millionnaires?

Le second: Certes! mais alors c'est un vrai cabinet d'aisance!

On annonce que M. Borden va être *siré* pour ses étrennes. M. Bourassa persistera-t-il à l'appeler M. Borden tout court?

Traduit du Catholic Register:

"On annonce pour l'été prochain, une grande engueulade contre le parti libéral, tenue par l'A.-C. J.-C. à Sherbrooke, à la fin de juin, ou au commencement de juillet."

La politique navale de M. Borden sera beaucoup plus impérialiste que celle de son prédécesseur, c'est convenu.

Qu'est-ce que cela lui fait? Il n'a pas d'enfants! (Style Bourassa.)

"Le nationaliste, dit Bourassa, n'est pas un parti, c'est un mouvement."

Un mouvement, c'est beaucoup dire. C'est tout au plus une agitation.

"Every little movement"...

Le "Devoir" déclare naïvement qu'il ne "donnera" à ses annonceurs, que onze colonnes et demie d'annonces, dans un de ses derniers numéros.

Naturellement, s'il se présentait plus d'annonceurs, le "Devoir" leur "donnerait" davantage. Et c'est pour cette raison qu'il chicane "La Presse", parceque cette dernière à la meilleure clientèle d'annonces de Montréal.

En 1904, le chef nationaliste redoutait comme un grand malheur pour la paix du pays, que Sam Hughes put devenir ministre.

Allons! qu'il sorte ses foufres, c'est fait!

L'hon M. White, le nouveau ministre des Finances, du cabinet Borden, a déclaré, dans un récent discours, qu'il protégera le public contre les combines et les trusts.

Après être monté au pouvoir avec leur aide, ça n'est pas gentil.

Il n'aurait d'ailleurs pour cela qu'à faire observer la loi contre les combines qu'à fait adopter le gouvernement Lau-

rier, il y a deux sessions.

Bourassa disait, avant le 21 septembre:

"Qu'advient-il si Borden arrive? Je ne viens pas excuser Borden. Je suis *autant contre Borden* que contre Laurier; Borden a proposé une contribution directe et Laurier une marine. Monk s'est levé et a dit à Borden et à Laurier. "Vous n'avez pas le droit de faire cela sans consulter le peuple."

Ce droit existe-t-il plus aujourd'hui qu'il y a deux mois?

Bourassa aurait-il vendu son silence pour quelques piastres d'annonces du gouvernement tory, à tant la ligne?

"En réalité, ce brave Sam Hughes esprit de Tartarin-Ramollet de l'Ulster, n'est guère dangereux. *His bark is worse than his bite.*"

Qui a dit cela? Henri Bourassa, ça lui ça!... dans le Devoir du 10 août dernier.

Trois mois après, le Tartarin-Ramollet de l'Ulster est ministre de la Milice, grâce à l'aide du même Bourassa, qui lui a tiré les marrons du feu.

Au cours de la dernière campagne électorale, M. Bruno Nantel, exploitant comme tous les candidats de l'opposition, les préjugés de la foule; a promis de faire rappeler la loi de la marine s'il était élu et si son parti arrivait au pouvoir.

M. Nantel est élu, son parti est au pouvoir et M. Nantel est ministre dans le cabinet de M. Borden qui, non seulement ne veut pas rappeler la loi de la marine, mais est de plus en faveur d'une contribution directe de \$25,000,000 à l'Angleterre.

M. Nantel n'est donc qu'un vulgaire comédien qui s'est moqué et continue de se moquer de l'opinion publique.

Les journaux qui critiquent le récent mariage de M. Caillaux, le chef du gouvernement de France, avec une divorcée, ne devraient-ils pas un peu s'occuper de ce qui se passe sous leurs yeux? Ne savent-ils pas qu'un des principaux collègues de M. Borden, M. Foster, est l'époux d'une divorcée américaine?

S'ils ont droit de tirer des conclusions politiques du mariage d'un premier ministre étranger, ne peut-on attendre d'eux une expression d'opinion sur le mariage de M. Foster et celui du fils du chef conservateur catholique de cette province, M. Monk, contracté au mépris du décret "Ne temere"?

Depuis tant de temps qu'on parle de percer le Mont-Royal d'un tunnel, sans que la chose se décide, que nos perceurs de remon--Héroux en tête—se demandent encore s'ils en obtiendront le contrat.

(A suivre page 2.)

"LE SPECTATEUR"

Organe Judiciaire des Comtés de Labelle
Wright et Pontiac.
Seul journal imprimé et publié à Hull.
ABONNEMENTS, PAR AN

Canada — — — — \$1.00
Etranger — — — — 1.50

La date figurant sur l'adresse de
l'abonné tient lieu de reçu à celui-ci.

TARIF DES ANNONCES.

Annonce par ligne — — 10c
(mesure agate.)

Tarif spécial pour annonces à long terme

La Compagnie de Publication "Le Spectateur"
(Incorporée)

Phone 5850 Hull, P. Q., Canada

Hull, Jeudi, 16 Nov. 1911.

A bâtons rompus

(Suite de la 1ère page.)

Parlant théâtre, "l'Action Sociale" écrit :

"Il est certain que ceux qui fréquentent habituellement ces sortes de représentations sont exposés à y perdre petit à petit la notion (sic) même du bien et du mal."

Ce ne serait tout de même pas si mal. Adam et Eve, avant la pomme, s'en trouvaient, dit-on, fort bien.

Pour ma part, écrit une sainte feuille, (à quoi bon la nommer) j'aimerais mieux être condamné à cinq mois de prison que de recevoir une décoration du gouvernement français.

Attrapez, Monsieigneur le Cardinal de Lavignerie, ça vous apprendra à accepter une décoration du gouvernement français au lieu d'aller en prison.

Si la campagne pour l'abolition des débits de liqueurs enivrantes marche encore ici, c'est à eux-mêmes que les hôteliers doivent s'en prendre pour une grosse part.

Aussi longtemps qu'il y aura des hôteliers, — et il en est encore un certain nombre à Hull, — qui consentiront à servir des liqueurs enivrantes à des gens qui ont déjà pris plus que de raison, le principal argument pour l'abolition des débits subsistera par le fait même.

Nous ne pouvons nous rendre bien compte pourquoi ceux qui dirigent des débits respectables, et qui observent les règles, ne s'élèvent pas une bonne fois contre ceux qui abusent de la bonne foi des autres.

Chaque ivrogne déambulant dans nos rues constitue par le fait-même un argument en faveur de la fermeture et de l'abolition complète des buvettes et des restaurants.

Mgr Walsh a dit à un correspondant de la "Patrie" tout son amour pour la langue française.

Cet aveu nous remet en mémoire ce vers de Racine met dans la bouche de Néron :
"J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer."

Nos concitoyens, MM. Fortin et Gravelle, négociants, de la rue Principale, ont-ils quelque affinité avec la maison "The Fortin Gravelle Co. Limited", d'Ottawa?

Harry Lauder a été reçu à l'hôtel de ville de Toronto,

La Guérison de Shiloh
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts

comme à Ottawa. Le "Telegram" ne mâche pas sa façon de penser à ce sujet: "Harry Lauder, dit-il, n'est pas un Sir William Wallace, ni un Robert Burns. Il n'incarne pas à ce point la gloire de l'Ecosse qu'on doive lui octroyer le droit de cité dans les villes qu'il visite, en quête de dollars. Il semble que les autorités municipales craindraient d'offenser le vote écossais en refusant des honneurs presque royaux à Harry Lauder. L'électeur écossais est trop sensé pour exiger qu'un chanteur entre à l'hôtel de ville, suivi de cent cornemuses, et utilise le gouvernement municipal pour des fins de réclame."

Voilà de quoi en boucher un coin à nos voisins jingoes.

Borden au pouvoir, dispensateur des faveurs du ministère, est devenu pour les nationalistes, un grand homme.

"Si dans un avenir plus ou moins rapproché, — et j'espère, dans l'intérêt même de la paix et du bonheur du pays que ce sera dans un avenir fort reculé — le parti conservateur revenait au pouvoir, et qu'un grand militaire comme le député de Victoria-nord (M. HUGHES) obtint le portefeuille de la Milice, à quoi ne pourrait-on pas s'attendre, si la loi lui mettait en mains pareil pouvoir?"

C'est Bourassa lui-même qui, en 1904, parlait ainsi de Sam Hughes, en pleine Chambre des Communes.

Sam Hughes est devenu un homme inoffensif et doux, aux yeux des nationalistes.

"La Patrie" est partie en guerre contre le gouvernement de Québec.

C'est toujours à cause de la réciprocité, sans doute, que s'affiche l'indépendance du confrère.

A un grand banquet orange qui a lieu à Toronto, un des orateurs, le commissaire Hocken, a déclaré aux applaudissements de l'assemblée, que l'influence de l'Ordre orangiste s'était fait sentir à travers tout le pays, et que le gouvernement Laurier avait été défait principalement par les efforts orangistes. C'est vrai, mais les orangistes auraient pu avoir leur concours leurs alliés nationalistes.

—L'abbé Ivanhoe Caron, le vaillant missionnaire de colonisation qui a visité récemment l'Abbitibi, en compagnie de Mgr Latulippe et de M. Piché, a soumis son rapport à l'honorable M. Devlin. Il y raconte en détail ce voyage dont nous avons donné les grandes lignes au retour même des voyageurs.

Il insiste sur la fertilité du sol dans les cantons voisins de l'Abbitibi, et généralement le long du Transcontinental jusqu'à l'Harricana à 90 milles de la frontière d'Ontario.

M. l'abbé Caron fait un appel pressant à tous ceux qui se sentent la vocation de défricheur d'aller s'établir dans cette riche région du Nouveau-Québec.

Les habitants de la Colombie-Anglaise craignent que la guerre civile qui embrase actuellement la Chine n'ait pour effet de déchaîner le flot jaune vers les côtes canadiennes du Pacifique. Pour le repousser, puissent-ils s'assurer les services du Dr. Archambault, c'est

lui qui repousse ça, les Jaunes!

On dit que le prix Nobel, pour les sciences, sera décerné, cette année, à Mme Curie, la co-inventrice du radium. Cette fiche de consolation, toute dorée qu'elle soit, suffira-t-elle à compenser les avanies que vient de recevoir la célèbre savante d'une partie de la presse française. Son nom a été mêlé, injustement, assure-t-on aujourd'hui, à un scandale passionnel.

Un général italien a déclaré que les rebelles arabes, en Tripolitaine, seront punis "sans excès de scrupule." On devine assez ce que cela veut dire. De part et d'autre, dans cette guerre africaine, il semble que les lois ordinaires de l'humanité ne pèsent pas lourd. C'est une profonde désillusion pour les membres du tribunal de la Haye qui, à leur prochaine réunion, pourront méditer ensemble sur l'inanité des efforts pacifistes.

Une jurisprudence vient d'être établie en vertu de laquelle un jury mixte n'est pas nécessairement composée d'une moitié d'Anglais et d'une moitié de Français. C'est la connaissance de la langue française ou anglaise, et non pas la race même, qui fait la qualification. C'est, en principe, une sage décision, mais comme il y a infiniment plus de Canadiens-français qui savent l'anglais, qu'il y a de Canadiens-anglais qui savent le français, il y a grand danger que l'ennui d'être juré échoie aux premiers plus souvent qu'à leur tour.

Tous les journaux vous parlent du chou énorme — 10 pouces de tour, et pesant 21 livres! — qui a vu le jour et grossi dans les jardins de M. Forget, du Merger.

A quand l'exposition de ses carottes... car il y en a d'énormes et de nombreuses, dans le jardin de ce monsieur de la haute finance?

Bientôt il ne restera plus à M. Forget pour que l'on parle de lui, qu'à faire comme Alcibiade; couper la queue de son chien!

On parle d'élever une statue à Cartier! Noble idée qui sourit à tout le monde et à laquelle devront souscrire tout ce qu'il a de citoyens dignes de ce nom en ce pays, rouges comme bleus. Cependant, savez-vous comment on s'y est pris pour inciter les libéraux à se joindre au mouvement?

Un des orateurs s'écria: "Il n'y a pas de doute que les libéraux essaieront, comme nous, d'élever un monument à Sir Wilfrid. Je suggère l'épithaphe suivante pour mettre au frontispice de ce monument, si jamais on l'érige: "Sir Wilfrid Laurier, qui fit le bien et le mal. Le bien qu'il fit, il le fit mal et le mal qu'il fit, il le fit bien."

Et "La Patrie" ajoute: M. Monty fut applaudi!

Ce M. Monty aspire à devenir juge et commence à faire sa cour — sans jeu de mots. Il est plus petit que grand et plus épais que gros.

Il doit jouir de l'influence du ministre Nantel!

Un paroissien de St-Eustache a causé beaucoup d'émoi, à la messe de neuf heures, dimanche. Le bedeau faisait la collection habituelle, quand,

arrivé au banc de ce paroissien, il fut interpellé à haute voix par ce dernier. "Demande donc à ton curé, dit-il, s'il a lu le mandement du Pape au sujet des collectes dans les églises."

Le bedeau a évidemment fait la commission, puisqu'à la grand'messe, M. le curé parla de l'incident, déclarant qu'il n'y avait aucun homme instruit capable de faire un tel scandale.

M. le curé a déclaré qu'il n'avait reçu aucune lettre de son évêque à ce sujet et qu'aussi longtemps qu'il ne recevrait pas d'instruction, on continuera la collecte.

Les écrivains nationalistes, par habitude, continuent à nous servir de temps à autres leurs vieux clichés fulminateurs contre la "souplesse d'échine" des journalistes libéraux, clichés qui formaient le principal bagage de leur glossaire.

Les malheureux! que parlent-ils de corde dans leur maison de pendu!

Ils ont belle figure en vérité à parler de "souplesse d'échine", eux qui, à l'heure actuelle, s'échignent et s'éreintent en acrobaties, essayant de leur langue les traces des pas de M. R. L. Borden!

Souplesse d'échine! En vérité, qu'elle doit être la leur pour leur avoir permis de suivre les contractions et virevoltes de ces girouettes: Monk et Bourassa!

Souplesse d'échine! mais une anguille ne se glisse pas plus rapidement dans la vase que ces gaillards cherchant à s'insinuer dans les bonnes grâces de M. Borden!

Oui, ils peuvent en parler, ces pantins en caoutchouc!

Nos lecteurs se souviennent des plaintes de M. Lucien Cannon, candidat aux dernières élections fédérales dans Charlevoix, contre M. l'abbé Larouche, curé de St-Fidèle. M. Cannon se plaignait de l'intervention indiscrette et injuste de M. le curé de St-Fidèle, au cours de la récente campagne politique.

M. Cannon, qui désire rendre aux autorités ecclésiastiques le témoignage public du juste crédit qui leur revient, déclare qu'après une enquête ordonnée sur les lieux par Mgr de Chicoutimi, le curé de St-Fidèle a été blâmé comme: "ayant tenu une conduite en contravention flagrante avec les instructions des Conclaves et les directions de son Ordinaire." et qu'il a été condamné à se rétracter, ce qu'il a fait du haut de la chaire, le 22 octobre dernier, en présence d'un député spécial de Monseigneur Labrecque.

Si Jean-Pisse-Nanan Dumont s'avise de bâcher encore sur Jos Girard, le député du Lac St-Jean, c'est au Maître Bourassa qu'il aura affaire. Le mot d'ordre est de ne plus rien dire contre Girard dans "Le Devoir."

L'agitation autour des écoles bilingues se continue dans Ontario. Nous regrettons qu'un ou deux organes libéraux de Toronto se soient joints à la totalité de la presse conservatrice, contre ces écoles.

Cela prouve dans quel état se trouve les esprits dans la province voisine, et quelle réaction s'y produit en ce moment.

BRONCHITINE

"VALLIERE"

A la Dionine Iodoformée

Guérit les affections pulmonaires aiguës ou chroniques: Rhume, Bronchite, Catarrhe, Coqueluche, Laryngite chronique, Asthme, etc.

Prix - 50c la Bt

Agent: A. R. FARLEY

Pharmacien

178 rue Albert, Hull, Qué.

Nous aurions aimé voir le nouveau chef de l'opposition pour la législature d'Ontario — M. Rowell — faire une déclaration claire et nette sur ce point. En présence de son silence, nous ne pouvons même lui souhaiter succès. Il n'est pas plus que M. Whitney l'ami des catholiques et des Canadiens français.

Il ne faut pas confondre le Club Monk de Hull avec le Club Geoffron de Montréal.

Louis Cousineau a fait l'éloge de M. Borden, l'autre soir à l'Hôtel de Ville. Que ne faisait-il avant le 21 septembre dernier, alors qu'il reniait M. Borden comme son chef. On se souvient qu'alors M. Cousineau s'écriait de sa voix de stentor que seule sa conscience était son chef politique.

Le lecteur aura une assez bonne idée du sentiment de l'auditoire, à la démonstration Monk, en voyant ci-après ce qui cet auditoire était composé:

Dr. Aubry, Jos. Wright, F. A. Labelle, Dr. Tassé, B. Des Repentigny, T. St-Jean, Jos. Gravelle, F. E. St-Jean, Bouchel, N. P. d'Aylmer, N. Tellier, C. Goulet, Ls. Cousineau, J. A. Laferrière, l'ex-échevin Villeneuve, l'ex-échevin Charette, l'ex-échevin V. Falardeau, M. et J. Bédard, P. Daoust, J. A. Langlais, Léon Chartier, d'Aylmer, J. C. Langlois, Buckingham, Jack Taylor, Ernest Bisson, J. O. Patenaude, H. Pitre, J. E. Leduc, Jos. Fournier, C. DeRepentigny, D. Couture, L. Vézin, C. Sauvé, A. Charron, S. Sépène, J. Levasseur, O. May, Edras Grenier, Jos. Auger, Al. Richard, Moise Deschamps, Geo. Gagnon, H. Théberge, Chs. Simard, H. O. Boulton, Jos. Tremblay, Nap. Bélanger, Henri Bélanger, l'ex-échevin Savard, G. E. Gauvin, Dr. Beaudin, J. A. Brousseau, Laroche.

BUVEZ LA BIÈRE FOX-HEAD

CHASSEURS
expédiez-nous vos
FOURRURES

et nous vous donnerons les plus hauts Prix du Marché.

REVILLON FRÈRES
LIMITED
134-136 RUE MCGILL
MONTREAL, P.Q.

Nous donnerons gratis à tous les chasseurs qui nous feront un envoi de fourrures, notre livre "Le Fidèle Compagnon du Chasseur".

"Le Devoir" et les dollars

Ces braves nationalistes du "Devoir" ne font que parler de la poussière dans l'œil de leurs voisins, alors qu'ils ont les deux yeux bouchés par une poutre. Ils cherchent incessamment la petite bête dans les colonnes de "La Presse" et du "Canada" et remplissent leur page éditoriale de scies plus ou moins saignées à l'adresse de gens qui les valent cent fois et dont la haute respectabilité leur fait mal au cœur.

S'il fallait s'arrêter à disséquer "Le Devoir", nous n'en finirions point à citer toutes leurs sottises. Pour ne parler que du dernier numéro, nous y trouvons un stupide appel pour faire tomber les dollars dans la cassette à Bourassa. "Abonnez-vous au Devoir" \$100 pour toute la session fédérale qui durera plusieurs mois. Et dans une autre colonne on trouve une dépêche de son correspondant d'Ottawa, annonçant que la session ne durera probablement pas trois mois. De sorte que l'invitation du "Devoir" consiste à faire payer 25c de plus aux gogos pour le journal, l'abonnement régulier étant d'un dollar pour quatre mois. Outre cela, "Le Devoir" annonce à grands coups de tambour, que Georges Pelletier fera comme avant, les rapports du parlement. Et ses lettres seront "intéressantes", justes et impartiales (!) Abonnez-vous. Dans l'énumération des avantages (!) offerts au lecteur, "Le Devoir" annonce que les rapports de la session de Québec seront aussi "complets et vivants", mais de Jean-Passe-Nanan Dumont qui était jusqu'ici chargé de cette besogne, il n'en est nullement question. Pourquoi "boomer" Pelletier et faire le silence sur la personnalité de Dumont. C'est ce dernier qui doit en faire une de ces binettes dont parle Darwin, en voyant l'affiche lancée par Son Maître. Dumont n'a-t-il pas bien joué son rôle? N'est-il pas assez vomi d'injures et grignonné de platitudes sur les membres du Gouvernement Gomin?

Oh, nous y sommes! Puisque "Le Devoir" entend publier des rapports "complets et vivants", nous comprenons que le nom de Dumont ne peut être mis à l'affiche.

Les élections avant deux ans

M. George Taylor, ce vieux pilier bombardé maître de poste d'un petit village, pour rire, pour ouvrir le comté de Leeds au ministre sans siège, M. White, a fait l'autre jour à ses anciens électeurs réunis en assemblée publique et en présence d'un membre du cabinet, M. White, certaines déclarations d'une franchise fort instructive.

"Il ne restait plus que M. White qui n'eut pas de siège; on m'a proposé de résigner mon mandat. A la première occasion, je prendrai ma retraite au sénat. M. Borden déclara que c'était entendu. La question me fut posée de savoir si je consentirais à démissionner pour ce parlement, qui, en tout cas, ne durera pas plus DE DEUX SESSIONS. A la première vacance, vous me verrez entrer au Sénat."

Inutile de faire des commentaires sur cette révélation

brutale du marchandage exercé.

Nous laissons aux disciples le soin de dénoncer ce marchandage, qu'ils trouvaient indigne et abominable... jadis!

Nous ne voulons retenir pour aujourd'hui que le renseignement fort instructif et précieux donné par M. Taylor sur la durée probable du parlement.

Il ne vivra que deux sessions.

Le gouvernement Borden n'a pas longtemps à vivre.

Aux libéraux à se préparer en conséquence pour la revanche.

L'HON. C. R. DEVLIN

L'honorable C. R. Devlin est enchanté des rapports favorables sur l'Abbitibi qu'il a reçus de M. l'abbé Canon, missionnaire de colonisation, et de tous les explorateurs de cette région.

Le ministre lui-même a fait récemment un voyage dans le Témiscamingue, qui est voisin de l'Abbitibi, comme on sait, où il a visité toutes les paroisses nouvelles. Il y a fait faire des travaux considérables et en particulier des chemins depuis deux ou trois ans. On a commencé et on poussera avec vigueur l'an prochain, la construction d'une belle route de Ville-Marie au lac Expense, à la tête de la navigation sur la rivière Hortoniana. De ce lac au Transcontinental, où vient d'être fondée Sainte Thérèse d'Amis, une future ville, il y a 60 milles de rivière navigable pour les navires d'un certain tonnage d'eau. De sorte que grâce à cette voie fluviale et à la route que fait construire l'honorable M. Devlin, le Témiscamingue et l'Abbitibi seront reliés par de bonnes voies de communication, avant même qu'un chemin de fer ne soit construit. Ce dernier progrès ne tardera cependant pas trop, car c'est dans ces parages que devra passer l'embranchement du Transcontinental à Montréal et la métropole ne consentira pas, c'est certain, à rester longtemps isolée d'un grand chemin de fer national.

L'hon. M. Devlin déclare qu'il a trouvé toute la colonie de Témiscamingue très heureuse de l'état de choses actuel. Le canton Latulippe s'est peuplé en deux ans. Le canton Guérin, presque aussi neut, est fier de ses chemins, de son école et de son église, avec curé résident.

"On trouve parfois", dit le ministre, que je fais trop pour le Témiscamingue et que je suis disposé à faire trop pour l'Abbitibi. Mais, si j'agis ainsi, c'est que je suis convaincu que la colonisation est appelée à un développement immense dans ce Nouveau Québec où le sol est fertile, les lacs poissonneux, les mines pleines de promesses. Et en assurant à nos compatriotes la possession de ce riche domaine, j'ai la conviction de faire de ce qu'il y a de mieux pour l'expansion nationale."

Le travail du dimanche

On porte à notre attention un état de choses qui ne devrait pas exister et dont souffrent une foule de nos braves gens.

On prétend que dans les fabriques de papier Booth et Ed-

dy, et aux usines du ciment, les ouvriers sont forcés de travailler le dimanche, à peu près comme les autres jours de la semaine.

Non seulement, il est inconvenant d'empêcher les travailleurs de faire leurs devoirs religieux, mais il est de plus déshonorant par la loi de travailler le dimanche, sous peine d'amende.

Les ouvriers qui peinent six jours pleins ont droit à un repos, le septième jour de la semaine. Le repos hebdomadaire est si urgent et si nécessaire que dans tous les pays, il fut l'objet d'une législation spéciale.

Les plaintes que l'on porte contre les compagnies industrielles et haut nommées est assez grave pour que l'on fasse une enquête.

Une intervention des pouvoirs publics s'impose.

En faisant disparaître les abus, on donnera un peu plus de liberté à de braves pères de famille et l'on contribuera à répandre la gaieté dans bien des foyers.

La loi défendant aux manufacturiers de produire de leurs marchandises le dimanche, existe aussi bien pour les Rowley, les Booth et les Irvin que pour tout autre industriel. Cette loi a semblé être bien observée pendant un certain temps, mais voici que depuis quelques mois, les moulins à papier recommencent le travail du dimanche, voire dans Pontario, à Ottawa même, chez J. R. Booth.

Dans certains endroits de la province de Québec, comme à Grand-Mère et Shawinigan, on s'est toujours moqué de de cette loi, et le dimanche est chose inconnue pour les ouvriers de ces usines.

On arrête les machines le dimanche matin, à 7 hrs, et l'on reprend l'ouvrage à 6 heures.

Il n'est pas plus nécessaire de manufacturer du papier ou du ciment le dimanche que de fabriquer n'importe quel autre produit.

Les représentants locaux de la Lords Day Alliance doivent soumettre au Procureur Général de la province de Québec, un rapport à l'effet que certains industriels de Hull, entre autres les Cies du Ciment et E. B. Eddy, violent sciemment la loi du dimanche en tenant ouvertes leurs usines sept jours par semaine. Ce fait est admis pour la Cie de Ciment; mais chez Eddy, on prétend n'employer, le dimanche, que des machinistes pour réparer les machines.

Pour une fois, la Lords Day Alliance fera quelque chose de sensé.

Le concours du "Temps"

L'on se rappelle qu'il y a quelques semaines, le "Temps" organisa un concours de popularité et que le grand prix de ce concours était une automobile. Deux concurrentes se disputent le 1er prix, Madame Amabilis Moyneur, de Cobalt, et Madame Laurence Désormeaux, de Hull.

Il y a quelques jours, Madame Moyneur poursuivait Le Temps, alléguant qu'elle était la véritable propriétaire de l'auto. D'un autre côté, Madame Laurence Désormeaux prétend que c'est elle qui a gagné. En présence de ces prétentions adverses, "Le Temps" fit, par l'entremise de son avocat, Mre

Auguste Lemieux, C. R. devant Son Honneur le juge R. D. Gunn, une motion pour un "interpleader" pour s'en rapporter à la justice.

"Le Temps" prétend n'avoir aucun intérêt en cette affaire, et être disposé à laisser la Cour adjuger sur le mérite respectif des deux rivales.

M. Auguste Lemieux, représenté "Le Temps", Madame Moyneur est représentée par M. J. Gorman et Madame Laurence Désormeaux, par M. Darcy McGee et Louis Cousineau.

On s'attend à des révélations sensationnelles au cours de ce procès qui croyons-nous sera le glas funèbre des concours de ce genre dans notre district.

Notre population

Le chef du recensement vient de livrer à la publicité un tableau de la population des cités, villes et villages incorporés. Nous ne publions ci-après, que les chiffres pour les trois comtés de notre district:

| WRIGHT: | |
|--------------------------|--------|
| Hull, cité | 18,217 |
| Aylmer, ville | 3,256 |
| Pointe Gatineau, village | 1,751 |
| Mamiwaki, village | 546 |
| Graceland, " | 399 |
| LABELLE: | |
| Buckingham, ville | 3,881 |
| Beausson, village | 1,034 |
| Montebello, " | 684 |
| Papineauville, " | 1,015 |
| Thurso, " | 601 |
| Cheneville, " | 505 |
| Labelle, " | 526 |
| L'Annonciation, " | 622 |
| Mont Laurier, " | 782 |
| Nominique, " | 548 |
| POUYER: | |
| Bryson, village | 477 |
| Chapeau, " | 277 |
| Fort Courage, " | 811 |
| Portage du Port, " | 395 |
| Quyon, village | 806 |
| Shawville, " | 715 |
| Ville Marie, " | 850 |

Le lecteur remarque sans doute la différence entre le chiffre total de la population de Hull, publié dans le premier rapport, soit 17,545, et le chiffre du dernier tableau, 18,217.

Où est l'erreur? Dans le premier ou le dernier rapport?

Il importe de le savoir, car cette énorme différence a une signification plus importante qu'on pourrait le croire.

A L'HOPITAL

A une assemblée des Religieuses de l'Hôpital et des médecins de Hull, douze médecins, dont les noms suivent, ont été choisis pour faire le service gratuit dans les salles des pauvres: MM. les Drs. Archambault, E. S. Aubry, L. R. Bélisle, J. E. Champagne, A. Chevrier, T. B. Davies, J. E. Fontaine, Jos. Isabelle, H. F. Lyster, J. A. Ouimet, Antonio Pelletier et Raoul Tassé. Deux de ces médecins, par ordre alphabétique, feront le service des salles communes chaque mois. Pendant le mois de novembre, c'est le tour des Drs. Archambault et Aubry. Tous les médecins ont droit de soigner eux-mêmes leurs patients dans des chambres privées, pour la médecine et la chirurgie.

Comme le Dr. Antonio Pelletier s'occupe spécialement—avant étudié à Paris—des maladies du nez, de la gorge et des oreilles, tout en faisant de la médecine générale. M. le Dr. J. E. Fontaine, et M. le Dr. Archambault, voulant re-

connaître l'amour du travail de leur confrère et aussi par délicatesse, ont proposé que le Dr. Antonio Pelletier soit nommé spécialiste de l'Hôpital. Le Dr. Bélisle s'y opposa avec véhémence. Il fut appuyé par le Dr. Aubry.

La question est restée en suspens.

A la même réunion, le Dr. Chevrier a été nommé chloroformiste de l'Hôpital.

On a aussi discuté plusieurs autres détails de l'administration médicale.

Les listes électorales sont prêtes

Dans la préoccupation générale des élections fédérales, on a probablement perdu de vue que c'est à cette époque de l'année que se fait la révision des listes électorales.

Le délai pour cette révision est maintenant assez court, le greffier de la cité venant de remettre les nouvelles listes.

Il est possible que nous ayons une élection fédérale sur les listes que l'on revise maintenant à Hull; la redistribution des sièges que nécessitera le recensement devrait porter le nouveau gouvernement à redemander un nouveau mandat au peuple.

Maintenant que nous sommes dans l'opposition, il doit nous être plus nécessaire que jamais de ne perdre aucun vote libéral et d'empêcher nos adversaires de faire voter des gens qui n'y auraient pas droit.

Les élections provinciales, par leurs, auront tout probablement lieu d'ici à un an ou dix-huit mois.

Nous prions donc nos amis de donner encore cette marque de dévouement au parti et de préparer ainsi, dès maintenant, la revanche qui ne saurait tarder.

Avis à nos abonnées

Un certain nombre de nos abonnées ont négligé de se mettre en règle avec l'administration de notre journal.

Or, comme l'abonnement au "Spectateur" est invariablement payable d'avance, nous leurs donnons avis d'avoir à faire remise sans retard, autrement nous devons rayer leurs noms de nos listes, et mettre leur dette entre les mains de notre solliciteur.

Insuffisance d'une cure absolue, guérison en 48 HEURES. Les écoulements qui exigent un traitement des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité du Village de Papineauville

Règlement No. 59

Règlement pour faire un emprunt de (\$6000.00) six mille piastres, pour vingt ans, pour acheter l'aqueduc de M. Théotime Bonhomme.

Il est ordonné et statué par règlement comme suit :

Attendu qu'il est opportun et de l'intérêt de cette Corporation d'acheter le dit aqueduc avec les sources qui l'alimente, accessoires et privilèges l'y concernant, lequel aqueduc par ses revenus paiera le capital et les intérêts sans charge additionnelle aux contribuables, qu'il soit résolu :

1. Qu'un emprunt de six mille piastres soit fait pour vingt ans au taux de cinq et demie pour cent par année, remboursable à fonds d'amortissement annuel.

2. Que vingt bons (débentures) soient émis portant la signature du maire et du secrétaire-trésorier du Village de Papineauville, au montant de cinq cent deux piastres et huit centins (\$502.08) dont chacun fait payable le quinze novembre chaque année, en commençant par l'an mil neuf cent douze, au bureau d'une banque incorporée de la ville de Montréal.

3. Afin de payer chacune de ces débentures, à leur échéance, représentant l'intérêt et fonds d'amortissement d'au delà deux pour cent, tel qu'ordonné par l'article précédent, il est imposé une taxe annuelle de cinq cents deux piastres et huit centins sur les biens-fonds imposables de cette municipalité d'après le rôle d'évaluation en force à chaque année et prélevée de la même manière que la taxe municipale annuelle.

4. Que le présent règlement ne prendra force et effet que quand il aura été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires de cette municipalité, le Lieutenant-Gouverneur en Conseil et aura été publié tel que requis par la loi.

5. Que le maire et le secrétaire-trésorier de cette corporation soient autorisés par le présent à négocier cet emprunt, signer les débentures et le contrat d'achat du dit aqueduc, aussi faire tout ce qui sera nécessaire pour arriver aux fins pour lesquelles le présent règlement est fait.

(Signé) I. J. OUELLETTE, Sec.-Trés.

(Signé) EUGENE MACKAY, M.D. Maire.

(Vraie copie) I. J. OUFLETTE, Sec.-Trés.

Proposé par M. le conseiller L. Longpré, secondé par M. le conseiller L. N. Desjardins.

Que le présent règlement No. 59 soit adopté tel que lu et qu'une assemblée publique des propriétaires de biens-fonds soit et est par les présentes

AU GRAND MAGASIN

MAGLOIRE CARRIERE,

RUE PRINCIPALE.

Ne manquez pas nos Ventes du Lundi et du Vendredi.

Pour quelques jours seulement. Choix superbe d'étoffes à robes, grande variété de nuances, que nous avons achetées à un prix extrêmement bas et nous vous les offrons pour moins que la moitié du prix. Valeur de 50c à 75c. Prix de vente.

25c

Magloire Carrière, 61 rue Principale, Hull.

Advertisement for Les Grands Moulins de la ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED, featuring images of flour bags and a mill building. Text includes 'LA FARINE ST. LAWRENCE pour la production d'une qualité supérieure de pain et de pâtisseries.' and '4 Marques d'égale pureté: "REGAL" "NATIONAL" "LAURENTIA" "DAILY BREAD"'. Address: 1110 Rue Notre Dame Ouest, Montréal.

convoquée pour LUNDI, LE QUATRE DECEMBRE prochain à dix heures a. m., dans la salle de l'Hôtel de Ville, et qu'un poil soit tenu pour approuver ou désapprouver le dit règlement conformément à l'article 671 du code municipal.

I. JOSEPH OUELLETTE, Secrétaire-trésorier

Département des Travaux Publics et du Travail

Québec, 11 novembre 1911.

Le temps pour la production des soumissions relativement à la construction d'un Palais de Justice et Prison, à Mont-Laurier, district judiciaire de Montcalm, comté de Labelle, est prolongé au 1er décembre. Les plans et les devis des travaux à exécuter sont visibles au bureau de M. Charest, architecte, au département des travaux publics, à Québec. Une copie de ces plans et devis est également déposée au Bureau du Builder's Exchange, à Montréal. On devra produire en même temps que la soumission, un chèque accepté de \$4,000. sur une banque régulièrement constituée.

Par ordre, ALPH. GAGNON, Secrétaire.

Oh comme je me grattais !

Quelles longues journées à souffrir du délabrement des nerfs—quelles nuits passées sans sommeil et à souffrir terriblement—je me grattais—grattais—grattais—grattais continuellement, jusqu'au point de me déchirer la peau—alors—

Soulagement instantané—ma peau se rafraîchit, se calma et se guérit ! Les premières gouttes de D.D.D. arrêtèrent instantanément cette terrible démangeaison, oui, dès que j'appliquai D.D.D. la torture cessa.

Depuis des années D.D.D.

est reconnu comme le seul remède contre l'eczéma qui soit réellement recommandable. Une simple préparation douce, calmante agréable, composée d'huile de pyrrole, de thymol et autres ingrédients, mais le soulagement instantané que D.D.D. apporte à toutes les sortes de maladie de peau semble miraculeux, et quand on l'emploie avec le savon D.D.D. il conserve la peau en parfait état.

Si vous souffrez de quelque maladie de peau—eczéma—psoriasis, porrigo, quelque maladie que ce soit—oui, même les boutons, renseignez-vous au sujet de la merveilleuse Prescription D.D.D. Nous savons ce qu'a fait D.D.D. fait toujours exactement ce qu'on lui attribue.

Les D.D.D. Laboratories, S. Q. 49 rue Colborne, Toronto, vous enverront avec plaisir une bouteille échantillon, si si vous leur écrivez, ou venez en acheter une bouteille à nomagasion. Il soulagera immédiatement toutes les maladies de peau.

HULL MEDICAL HALL

Au Grand Magasin Populaire RUE PRINCIPALE ...CARON FRERES...

A partir du 21 Septembre (Date mémorable.)

GRANDE VENTE

d'habits noirs et bleus, de \$12. à \$15. pour \$7.50.

Pour deux semaines, grande vente générale dans tous les départements, surtout dans les étoffes à costumes.

Tous nos draps pour costumes d'automne sont étalés. Ils nous ferait plaisir de vous les faire voir.

Sur les comptoirs de soldes (bargains). Des tweeds de 75c pour 39c la verge.

Caron Freres

Nouvelles vitrines intéressantes chaque semaine.

Nous agrandissons notre magasin de moitié.



Notes Locales

Leurs Altesses Royales ont visité, samedi dernier, les vastes usines de la Cie Eddy. C'est M. George H. Millan, gérant conjoint de la compagnie, qui conduisit les distingués visiteurs.

Les officiers du Club Rivermead dont le pavillon a été incendié lundi, sur le chemin d'Aylmer, ont décidé de faire reconstruire sous le plus court délai possible.

MM. V. Charlebois, J. Bélanger, H. Potvin et A. Laberge, tous de Hull, ont failli se noyer au cours d'une expédition de chasse sur la Gatineau.

Le conseil de ville a accordé les différents contrats pour la construction des conduites d'aqueduc et des services d'égouts. MM. Carrière et Bisson ont obtenu l'entreprise pour l'égout de la rue Wail, et M. Pete Wilson construira les égouts suivants :

Rue Albion, entre les rues Albert et Victoria.

Rue Britannia, entre les rues Alford et Division.

Rue Britannia, entre le No. 66 et la rue Langevin.

Rue Wright, entre la rue Chambrière et Brewery Creek.

Ces travaux seront une aubaine pour la classe ouvrière de Hull durant la morte saison d'hiver pendant laquelle les journaliers sont forcés au chômage. Les travaux commenceront immédiatement. Ils coûteront environ \$35,000.

La Guérison de Shiloh
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts.

M. Pêchevin Simard, qui fut l'une des victimes d'un accident, alors que l'automobile dans lequel il était avec quelques amis vint en collision avec un tramway d'Ottawa, a donné instruction à ses avocats, MM. Phipps et McGee, de réclamer des dommages non spécifiés. M. Simard dit que, dans son opinion, la compagnie est responsable de l'accident, parce que le tramway allait à une vitesse immodérée, tandis que l'auto allait à petite vitesse. Cette poursuite est la première intentée au sujet de cet accident, mais on assure que d'autres le suivent.

Eugene Charlebois a ouvert un magasin de chaussures au No. 85 rue Wellington, (en face du magasin de F. Burette marchand de fer) avec un assortiment complet dans les derniers genres, il invite son ancienne clientèle à lui rendre une visite. Eugène Charlebois, 85, rue Wellington, Hull.

La variole vient de faire son apparition dans le canton de Eardley, en arrière de Hull. On a jusqu'ici enregistré trois cas y compris celui du maître de Poste de Brackenbridge. L'école du village de Eardley a été temporairement fermée.

M. Hubert "Pit" Bernier, ci-devant hôtelier à Hull, est maintenant propriétaire de l'hôtel Terminus, à Québec. Cet hôtel est au centre de la ville, en face la gare du "Canadian Northern" et nos concitoyens sont certains d'y trouver un excellent service à des prix populaires, en outre d'un charmant garçon qui se souvient avec plaisir avoir été des nôtres.

Lundi dernier, le président et les directeurs de la Banque Provinciale qui vient d'acheter pour \$225,000 de débiteurs de la cité, ont fait l'inspection du service de protection de cette ville contre le feu et ils se sont déclarés satisfaits de l'expérience.

La ligne anti-alcoolique des dames de Hull est composée des officiers suivants. Présidente Mlle. Wilfrid Aubay, vice-présidentes, Mdes. C. Lynott et A. Caron, secrétaire, Mlle F. A. Labelle, et trésorière, Mlle. C. K. Déziel. Le R. P. Pelletier est chapelain de cette ligne qui compte déjà plus de 500 membres.

Samedi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Hermas Thériault, à l'église St-Rédempteur. Le service fut chanté par M. le curé Carrière, assisté de diacre et sous diacre. Les porteurs étaient MM. D. Charbon, A. Bergevin, Art. Chevalier, E. Raizenne, C. Coiffé, V. Falardeau, W. Blondin, et M. Rivard.

Les amis du défunt avaient déposé sur le cercueil une magnifique couronne et une croix de fleurs. Ils ont aussi fait chanter des messes pour le repos de l'âme de leur regretté ami. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre Dame.

EMILE CARRIÈRE, marchand de chaussures depuis quinze jours, l'ami de tout le monde, vous invite chez lui. Les portes sont ouvertes pour toute la population de Hull et ses prix sont à la portée de toutes les bourses. Inutile de mentionner les prix. Emile Carrière vend bon marché à tout le monde. Son magasin est à l'angle des rues Alma et St-Cuthbert. Notre jeune concurrent en compte aussi sur le patronage de ses amis d'Ottawa.

Siégeant sur le banc de la Cour Supérieure, à Bryson, le juge Weir s'est emporté à cause des contradictions flagrantes entre les témoins, dans une cause où la boisson joua un grand rôle. Le juge interrompit les procédures et flétrit publiquement la manière d'agir des témoins et il termina en disant : L'idée de soumettre la question de réciprocité devant des gens de cette espèce, est ridicule. Si les destins de l'Empire Britannique sont entre les mains de pareils gens, l'avenir n'est pas brillant.

Parlant d'un projet possible de l'établissement de la banque

à un sou dans nos écoles, tel que cela existe dans la province d'Ontario, le R. P. Guertin curé de Notre-Dame, a déclaré que déjà il avait traité de cette question importante avec les Frères et les Soeurs, mais que de part et d'autre, les instituteurs et institutrices ne désirent pas à être les détenteurs de ces argents, de crainte qu'il se produise quelques erreurs qui affecteraient la discipline dans leurs écoles. M. le curé croit que ce système en vigueur dans les écoles ontariennes ne peut être établi à Hull.

On se demande souvent pourquoi le vieil hôtel Riendeau est encore le rendez-vous de nos compatriotes qui visitent la métropole. Or nous sommes en position de dire que l'hôtel Riendeau doit sa bonne réputation à la continuation de son service qui ne saurait être surpassé nulle part ailleurs. On rencontre même un grand nombre de Français et de Françaises au Riendeau simplement parce que nos frères et sœurs de l'étranger qui sont tous des gommeux, savent où aller pour trouver la meilleure cuisine.

À l'église Notre Dame, ont eu lieu les funérailles de madame Sylva St-Jean, une vieille dame de l'avenue Laurier, âgée de 80 ans. Ses porteurs se rappelleront qu'un bulletin de mort, elle et son seul époux, célébraient avec pompe leurs noces de diamant. La défunte était née Magistrate Côté, de Rigaud. Elle était la grand-mère de M. André Lessard, confiseur, rue Principale, de madame Emile L'Écuyer, de l'avenue Laurier, de Laurent St-Jean, employé de la compagnie Woods et de Laurent St-Jean de la rue Wolfram. Les porteurs aux funérailles étaient MM. Pêchevin H. Dupuis, Pêchevin T. Desmarais, H. Dumouchet, J. F. Bault, N. Pellerin, M. Picard M. Patenaire et M. Gagné. La défunte appartenait à la congrégation des Dames de Sainte-Anne. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre Dame.

PÂTISSERIES

Un nouveau commerce qui aura succès dans Hull.

M. Pêchevin Thibault vient d'ouvrir, rue Principale, en face du bureau de Poste, un commerce de pâtisseries qui depuis longtemps était devenu une utilité demandée par le public.

A ce magasin, le public trouvera des pâtisseries de toutes sortes et de choix, détaillées à la douzaine, à l'unité ou à la livre. Nous recommandons tout particulièrement nos tartes cuites au four. Elles sont délicieuses.

Inutile de confectionner des gâteaux, tartes, etc., à domicile quand vous pouvez acheter ces douceurs de la table à très bas prix à notre magasin.

Commandes livrées dans toutes les parties de la ville.

Magasin de détail, rue Principale.

Boulangerie, rue Philomon. Téléphone 1058.

AUGUSTIN THIBAUT, Propriétaire.

Ohé, les voteurs !

La révision des listes électorales se fait en ce moment. Nous faisons appel à tous nos amis qui ont droit de vote et qui n'étaient pas sur les dernières listes, de se présenter le plus tôt possible chez l'avocat Wilfrid Ste-Marie, rue Principale, pour donner leurs noms et qualifications. Il ne reste plus que quelques jours. Un vote, c'est éternel. Tous ceux qui connaissent des électeurs qui n'ont pas la qualification voulue pour voter et qui sont sur les listes, devront donner la preuve de ces faits à M. Ste-Marie. Travaillons tous au succès de l'œuvre. A l'œuvre, dès aujourd'hui!

Etat de Compte

Etat détaillé des dépenses légales d'élection faites par Monsieur E. B. Devlin, C.R., M.P. à l'élection générale du 21 Septembre 1911.

| | |
|--|-----------|
| Septembre 8 à Septembre 21 | |
| Passage à Maniwaki | \$ 2.00 |
| Pension | 4.80 |
| Voitures Montfort et Bois-Franc | 10.00 |
| Salles | 10.00 |
| Voiture, Moulin-des-Pêches | 8.00 |
| Passage à Bonchôte | 4.45 |
| Pension et salle | 7.00 |
| Kazabazua à Gracefield | 5.00 |
| Salle à Gracefield | 10.00 |
| Salle à Kazabazua | 5.00 |
| Voyage de L'Ange à Wakefield | 4.00 |
| Voitures et salle | 20.00 |
| Masham et Rupert | 120.00 |
| Hurdley, salle | 10.00 |
| Road-Templeton, salle | 8.00 |
| Voitures, Cantley, et St-Fierre de Wakefield | 25.00 |
| Papeterie, etc. | 10.00 |
| Ville de Hull, salées | \$0.000 |
| | \$ 385.05 |

J. A. B. PARENT, Agent.

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de la Seconde Division du Comté de Pontiac

A une réunion spéciale du Conseil Municipal du Comté de Pontiac (seconde division) tenue à Ville-Marie, dans ce comté, mercredi, le huitième jour de Novembre mil neuf cent onze, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle session sont présents : MM. Jos. O. Tremblay, Préfet et Maire du Village de Ville-Marie; Jos. Cotnoir, Maire de Duhamel Ouest; J. L. Pellerin, Maire du Canton Fable; Honoré Leonard, Maire du Canton Guerin; Proculé Ranger, Maire du Canton Nédélec; et Narcisse Paquin, Maire du Canton Guignes, formant quorum sous la présidence de M. le Préfet.

Il est ordonné et statué par ce règlement du Conseil, comme suit :

REGLEMENT No. 14

Concernant la prohibition des liqueurs enivrantes et l'octroi des licences dans cette Municipalité de Comté.

ARTICLE UNIQUE

Il est par le présent ordonné que la vente des liqueurs enivrantes et l'émission de licences en conséquence sont par le présent règlement prohibées dans la Municipalité de la Seconde division du Comté de Pontiac, en vertu et en exécution de la section quinzème, du chapitre cinquième, du titre quatrième des Statuts Révisés de Québec, 1909.

(Signé) J. O. TREMBLAY, Préfet.

(Signé) J. MAILLARD, Sec.-trés.

(Vraie copie) J. MAILLARD, N.P., Secrétaire-trésorier.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux électeurs municipaux de la Seconde Division du Comté de Pontiac, qu'une assemblée sera tenue dans chacune des municipalités locales de cette Seconde division du Comté de Pontiac, au lieu ordinaire des séances du Conseil, lundi le dix-huit de Décembre prochain, à 10 heures au lieu de tenir un bureau de votation dans le but de décider si le règlement en-dessus doit être ou non approuvé.

J. MAILLARD, Secrétaire-trés.



AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES appartenant aux Dites Dames et se trouvent en vente aux enchères respectifs tel qu'inscrit aux plus bas.

LELIEU FAYAS DE BONIS ET DE TERRES

à la vente de la Province de Québec, Ottawa, par M. MASSEY, HARRIS & CO., L.L.D., 100, rue St-Jacques, Montréal, Québec, en face de l'Église St-Jacques.

Le mercredi 21 Octobre 1911, dans le quai de la gare de la gare de L'Ange, dans le canton d'Ottawa, avec les bâisses sus-mentionnées.

Pour plus de détails au Bureau d'enchères tenu dans la Cité de Hull, le G. A. LORÉ, H. B. B. pour le NOVEMBRE prochain, à 10 heures de l'après-midi.

G. M. WARD, HULL, BUREAU D'ENCHÈRES.

AUX CORPORATIONS MUNICIPALES ET SCOLAIRES

Il est par le présent règlement par les autorités des Dites Dames que les procédures sus-mentionnées pour autoriser leurs emprunts sont constamment empruntés d'obligations bien souvenant octroyées et qui quel qu'il soit même exigent le renvoi du règlement.

Pour éviter tous difficultés et ennuis, nous avons décidé d'agir gratuitement comme agents des Corporations dont nous a été remis les débiteurs à l'avenir et de faire préparer, à nos frais, les règlements d'emprunts par des avocats spécialement versés dans la loi municipale, qui, en même temps, dicteront à ces Corporations la procédure légale qui leur est propre.

Nous nous croyons justifiés d'apporter cette innovation dans nos affaires en vue du grand nombre de Municipalités dont nous sommes les courtiers.

René-T. Leclerc, Gérant
CANADA INVESTMENT, LIMITED.
8 B'lv'd St-Laurent
Montréal.

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

25c la bouteille

En vente chez tous les marchands :

BROOKE et CHAUVIN
AVOCATS.
Bloc Graham, Rue Principale, Hull.
C. J. Brooke, C.R.
C. H. Chauvin, L.L.B.
PHONE NO. 1324.

T. P. FORAN, C.R.
AVOCAT.
Bureau: 157 Rue Principale.
Bloc McDougall, Hull.
PHONE 1085.

Devlin et Ste-Marie
Avocats.
Bureaux de feu le juge Rochon
rue Principale, Hull.
Phone 2976.

MAJOR & FORTIER
Avocats.
C. E. MAJOR. M. A. FORTIER.
Rue Langevin, Hull.

J. A. PARENT
R.A., L.L.L.
AVOCAT.
PHONE 2170

Edgard Laberge
R.L., L.L.L.
NOTAIRE.
Agent à prêter. Phone 2170.
275 rue Principale, Hull.

ARTHUR DESJARDINS
AVOCAT-RECORDER.
Etude, 271 Rue Principale.
Phone 2258. HULL.

LOUIS BERTRAND
NOTAIRE.
113 Rue Principale. Argent à prêter.
Telephone HULL.

Auguste Lemieux, C.R.
Avocat pour Ontario et Québec.
Agent en procédure de la Cour
Suprême et de la Cour de l'Échiquier
et pour affaires départementales.
45 RUE ELGIN, OTTAWA.

DR. J. E. FONTAINE
Rue Principale, Hull. Telephone 681.

Le Dr. Antonio Pelletier
Des Hôpitaux de Paris.
Médecine générale. Spécialément:
maladies des enfants, DES VOIES URI-
NAIRES et respiratoires.
Phone 6328. No. 91 rue Victoria, Hull.
Consultations: Matin: sur "Rendez-
vous" à 4 p.m. 7 à 9 p.m.

D. CHENE
B. Sc., AP.
INGENIEUR CIVIL ET CHIMISTE
163 RUE ALMA. HULL, O.

HOTEL ALBION
Joseph Fournier,
PROPRIETAIRE.
Rue Principale. Hull.
Phone 2607.
Chambres et pension de première
classe.
Salle d'échantillons pour les com-
mis voyageurs.

HOTEL ST. JAMES,
MONTREAL.
En Face de la Gare Bonaventure.
Excellentes chambres et pension.
Prix modérés.
Fred Bouillon, Propriétaire.

HOTEL IMPERIAL
Angle des Rues du Lac et Principale,
Hull.
Situé à deux minutes de marche du
palais de justice, du bureau de poste
et des banques, pourvu des amélio-
rations les plus modernes. Salle
d'échantillons pour les commis voy-
ageurs, pension, vins et liqueurs de
première classe.
F. A. GAUTHIER, Propriétaire.

BIJOU CAFE,
SAM. CASSIDY, Prop.
Angle des rues Sparks et Metcalfe,
Ottawa.
Le rendez-vous populaire des gens
d'affaires et des sports.
Tables d'hotes repas servis à toute
heure, à la carte. Salles à dîner pri-
vées pour dames et messieurs.
Prix modérés. Entrée privée sur
la rue Sparks.
SAM. CASSIDY, P.

OTTAWA HOUSE
Chs. O'Connor, Prop.
Angle des rues Main et Bridge,
Hull. Pension de première classe
\$1 par jour.

HOTEL SAINT-LOUIS,
HULL.
Excellente pension. Vastes écuries.
Rues Wright et Brewery.
Phone 3269.
OSCAR GAUTHIER, Prop.

WINDSOR HOTEL
Angle des rues Principale et Albert,
Hull, P.Q.
NAP. BOUCHER, Propriétaire.
Service de première classe. Phone
7670.

HOTEL RIENDEAU,
MONTREAL.
En face de l'Hotel-de-Ville et du
Palais de Justice de Montreal. Quel-
ques pas des bateaux et des gares de
chemins de fer, 58, 60 Place Jacques-
Cartier.
J. Arthur Tanguay, Propriétaire.

A. ARCHAMBAULT,
PLOMBIER.
Angle des rues Wellington et
Chaudière, Hull.
Posage d'appareils de chauffage
pour édifices publics et résidences
privées.
Travaux d'aqueduc, etc.
Reparages exécutés promptement.
Prix modérés.
Phone 4142.

CHASSE ET PECHE

REGLEMENT

Temps durant lequel la chasse et la pêche sont permises.

LICENCE DES NON RÉSIDENTS.

Les personnes non domiciliées dans la province de Québec, qui veulent y faire la pêche ou la chasse, doivent se munir d'une licence dont le coût est établi comme suit :

POUR LA CHASSE

Les personnes non domiciliées dans la province de Québec, qui ne sont membres d'aucun club dûment constitué en corporation dans la province. \$25.00

Les personnes non domiciliées dans la province, membres actifs d'un club de chasse et de pêche légalement organisé, qui désirent chasser sur le territoire sous bail du club auquel elles appartiennent ne paieront que..... \$10.00

POUR LA PÊCHE.

Toute personne non domiciliée dans la province de Québec qu'elle soit membre ou non d'un club locataire d'une rivière à saumon, devra payer..... \$25.00

pour avoir le droit de pêcher le saumon dans la province. Pour les autres espèces de poissons, le non résident, s'il ne fait partie d'aucun club dûment constitué en corporation, locataire d'un territoire de pêche, il devra payer..... \$5.00

OBIGATIONS DES LOCATAIRES DE DROITS DE CHASSE ET DE PÊCHE.

Le président ou le secrétaire d'un club de chasse et de pêche, devra, à la fin de chaque saison de chasse et de pêche, transmettre au Ministère des Pêcheries un état assermenté, donnant le nom et l'adresse de chaque personne qui aura chassé ou pêché sur leur territoire en spécifiant après chaque nom, si cette personne est membre actif du club ou non, l'honoraire payé, etc. Ce rapport devra être fait sur des blancs fournis par le Ministère.

Le club sera tenu responsable de toutes les licences qui seront ou qui auraient dû être émises pour chasser ou pêcher dans les limites de son territoire. Tout particulier, qu'il soit locataire d'un territoire de chasse et de pêche, ou des droits de pêche dans une rivière à saumon est également obligé de fournir un état assermenté donnant le nom des personnes ayant chassé et pêché dans les limites de son territoire, et de plus est tenu responsable des licences qui seront émises ou qui auraient dû l'être pour y chasser et pêcher.

Afin de faciliter l'émission de ces licences, les inspecteurs de chasse et les secrétaires des clubs pourront, en s'adressant au Ministère de Colonisation, des

Mines et des Pêcheries, obtenir un certain nombre de blancs qu'ils pourront remplir eux-mêmes, et émettre sur paiement du prix de la licence qui est invariablement payable d'avance.

PÊCHE

TEMPS DE PROHIBITION

1. Saumon, du 1er juillet au 1er mars.
A la ligne, du 15 août au 1er février.
2. Quananiche, du 1er octobre au 30 novembre.
3. Truite tachetée de ruisseau de rivière, etc., (*salmo fontinalis*), du 1er octobre au 30 avril.
4. Grosse truite grise, longue, (*touladi salmo confinis*) du 15 octobre au 1er décembre.
5. Doré, longueur pas moins de 15 pouces, du 15 avril au 15 mai.
6. Achigan, longueur, pas moins de 9 pouces, du 1er avril au 15 juin.
7. Eperlan, du 1er avril au 30 juin.
8. Poisson blanc, du 10 novembre au 1er décembre.
9. Maskinongé, longueur, pas moins de 24 pouces, du 15 avril au 15 juin.
10. Esturgeon, longueur, pas moins de 36 pouces, du 1er au 30 juin.
11. Anguille, longueur, pas moins de 30 pouces.

Les mailles des filets ne devront pas avoir moins d'un pouce et un huitième.

N.B.—La pêche à la ligne (canne et ligne) seule et autorisée dans les lacs et les rivières sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec. Pour toute autre espèce de pêche, il faut un permis.

IMPRIMERIE

L'atelier d'imprimerie du "Spectateur", à l'angle des rues Principale et de l'Église, (en arrière l'ancien magasin de M. Maurice Bedard) est des plus modernes

Nous pouvons exécuter tous les travaux, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués, à des prix raisonnables, soit 25 POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ que n'importe où ailleurs. Travail garanti. Livraison immédiate. Une visite est sollicitée.

Canadian Northern Steamships Limited

LA LIGNE ROYALE DEPARTS D'ETE

Des steamers les plus rapides entre le Canada et l'Angleterre.

Antels avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la Sainte-Messe.

| | |
|-----------------------|-----------------|
| De Montréal | De Bristol |
| 15 Nov. Royal George | 29 Nov. |
| De Halifax | De Bristol |
| 29 Nov. Royal Edward | 13 Déc. |
| 13 Déc. Royal George. | Départ de Noël. |

Correspondance directe pour Londres et pour Paris.

Représentant : **S. J. MONTGOMERY,**
34 rue Sparks,
Bloc Russell. Phone 3544. Ottawa

Jurisprudence des Tribunaux Canadiens

En matière d'abonnement aux journaux

- 1.—Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
- 2.—Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3.—Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4.—Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser s'accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.



RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

DEVOIRS.—Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une terre lui appartenant, d'au moins 80 acres, et occupée par lui-même ou par son père, mère, fils, fille, frère ou soeur.

Dans certains districts, le colon en règle peut retenir un quart de section à côté de son homestead. Prix \$3 l'acre.

DEVOIRS.—Une résidence de six mois dans chacun des six ans de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 50 acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne peuvent obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, \$3 l'acre.

DEVOIRS.—Une résidence de six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$500.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada durant la prochaine session, par Ezra Buttler Eddy Bessey, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province d'Ontario, rentier, pour une loi changeant son nom ci-dessus désigné en celui d'Ezra Buttler Eddy.

THOMPSON & BURGESS,
Edifice The Trust, Ottawa,
Solliciteurs pour le demandeur.

Daté à Ottawa, ce 22e jour de septembre, A. D. 1911.

NOUVEAUX BUREAUX

La Cie du Grand Tronc Pacifique vient d'ouvrir de vastes et magnifiques bureaux à Vancouver, rue Granville. Ce sont les plus beaux bureaux de l'Amérique du Nord qu'une Cie de chemin de fer possède. Il sont divisés en trois sections, une pour le bureaux des passa-

gers, une pour le fret et une pour les bureaux de la Canadian Express. Ils sont finis en chêne brun, et de belles peintures ornent les murailles de ces spacieux appartements, dont la plupart représentent des vues le long de cette voie considérable.



Ligne courte de Montréal Service de luxe, Gare de la rue Sparks

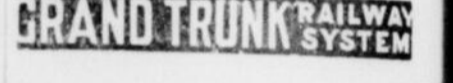
Laisse Ottawa tous les jours à 8 h 30 a.m. et 3.25 p.m.
Repas servi à la carte.
Toutes communications à Montréal.
Toutes les jours 5.00 et 5.05 a.m. et 4.00 p.m.
Chairs doratoires chaque jour les voyageurs peuvent monter à 9.00 p.m. à la gare de la rue Broad.
Les trains de la gare rive nord, laissent la gare de la rue Broad à 8.30 a.m. et 6.20 p.m. tous les jours de la semaine.

L'HOTEL CALEDONIA SPRINGS

Est ouverte toute l'année

GEO. DUNCAN, C.P.A.

42 Sparks St. Ottawa, Ont.



La route la plus populaire entre Ottawa et Montréal

Route parfaite et beaux wagons

Laisse Ottawa à 8.40 a.m., 3.15 p.m. et 4.40 p.m. Les jours de semaine 5.40 a.m. et 4.40 p.m. le dimanche. Char parloir, bibliothèque et buffet ajouté au convoi de 8.40 a.m. et 4.40 p.m. Repas servis à la carte. Éléphant chars parloirs sur les autres trains.
Quitte Montréal à 8.30 a.m., 3.55 p.m. et 8.00 p.m. les dimanches. Char parloir, bibliothèque et buffet attaché au train de 3.30 a.m. et 3.55 p.m. Éléphants chars parloirs sur les autres trains.

Excursions pour les chasseurs

Au prix d'un billet simple
Bons pour partir du 10 octobre jusqu'au 11 novembre, inclusivement. Limite de retour, le 14 décembre 1911.
Pour leur commodité les chasseurs pourront prendre leurs licences pour la chasse aux daims et à l'Original aux bureaux de Grand Tronc.
Billets fin de semaine.

P. M. BUTTLER,

Bloc de l'Hotel Russell, coin des rues Sparks et Elgin Ottawa
Agence générale de steamers océaniques est pour voyages Cook

CIE. GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre, Paris (France).

Départs tous les jeudis à 10 a. m.

| | | | |
|------------------|---------|------------------|---------|
| La Provence..... | 23 Nov. | La Touraine..... | 14 Nov. |
| La Savoie..... | 30 Nov. | La Provence..... | 21 Déc. |
| La Lorraine..... | 7 Dec. | La Savoie..... | 28 Déc. |

Départs supplémentaires le samedi.

| | | | |
|-----------------|---------|--------------|--------|
| Rochambeau..... | 25 Nov. | Chicago..... | 9 Dec. |
|-----------------|---------|--------------|--------|

Les paquebots partant le samedi, ne transportent qu'une seule classe de passagers de cabine (seconde classe).

Pour tous renseignements s'adresser à

GENIN, TRUDEAU & CIE.,
Agents-Généraux.

22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

TABAC Rose Quesnel DOUX ET NATUREL. EXIGEZ LA ROSE.

Rock City Tobacco Co., Québec